

Département de la
Haute-LoireArrondissement
D'YSSINGEAUXCommunauté de
Communes
LOIRE SEMENE**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**
REUNION DU 25/10/2022
DECISION N° 20221025_B_105

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Yves BOMPUIS, Nathalie JOLIVET, Christine BONNEFOY,
Etaient excusés : Patrick Bruno MARCON, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du
30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Administration Générale

**Objet : Signature d'une convention de mise à disposition de Mlle Elise THIBAUD à
passer avec le SAT « Hors les Murs – Trisomie 21 Loire »**

N° 20221025_B_105

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition à passer avec le SAT «
Hors les Murs – Trisomie 21 Loire » concernant Madame Elise
THIBAUD, à raison de 5,5 h par semaine (3,5 h à la médiathèque de
Saint Didier en Velay et 2 h de soutien au SAT) pour une période d'un
an à compter du 1er septembre 2022 jusqu'au 31 août 2023, pour un
montant mensuel forfaitaire de 277,00 € TTC.
- Et autorise Monsieur le Président à la signer.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 25 octobre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

